

Qu'est-ce que le JAP ? :

« **Je Joue, J'Arbitre, Je Participe** » (JAP) est une **opération** proposée aux écoles de **Mini-Basket** et destinée à **promouvoir la formation globale du jeune licencié**.

Les objectifs principaux de cette opération sont :

- Amener les éducateurs à **former à tous les aspects de la pratique du basket** au sein d'un club.
- Encourager les mini-basketteurs à acquérir des **compétences** bien identifiées de **joueur, d'arbitre et d'organisateur**.
- Les inciter à **être acteur dans la direction du jeu, en les responsabilisant** sur leur jugement et leur prise de décision.
- **Répondre à leur envie de jouer, d'arbitrer, de participer** à l'organisation et **leur permettre de se faire plaisir** en assurant ces différents rôles.

Principe :

Le J.A.P regroupe **3 domaines**. Dans chacun d'entre eux, **4 compétences** sont à développer, elles-mêmes subdivisées en **4 sous-compétences** (= 48 compétences totales). Le licencié, dans sa formation, est amené à valider ces compétences.
Trois niveaux d'acquisition sont valorisés :

JAP de bronze : 16 compétences validées dont au moins 2 dans chaque domaine.

JAP d'argent : 32 compétences validées dont au moins 4 dans chaque domaine.

JAP d'or : les 48 compétences sont validées

Comment valider les compétences ? :

Pour valider les compétences d'un licencié, **rendez-vous sur FBI** (<https://extranet.ffbb.com/fbi/accueil.do>) avec votre compte club. Cliquez sur l'**onglet « jeunesse »** puis « **JAP** ».

Rentrez ensuite le **nom du joueur recherché** puis validez (**attention, si son dossier J.A.P n'a pas encore été créé, décocher la case « jappeur actif uniquement »**). Pour valider une compétence, sélectionnez le domaine (Je joue, j'arbitre ou je participe) puis **rentrez la date de validation** de la compétence à côté de celle-ci.

La validation d'une première compétence entraîne automatiquement la création d'un dossier JAP pour le licencié.
(Il devient donc un « jappeur actif », son dossier est conservé et valide jusqu'à la catégorie U15.)

Pour vous aider, des **ressources vidéo** sont disponibles sur le site <https://basketball.canal-sport.fr/fr/jap>, où chaque compétence est illustrée par une vidéo.

Comment le licencié peut-il suivre sa progression ? :

Sur la plateforme JAP (<http://jap.ffbb.com/>), **le joueur peut suivre sa progression**. Il lui suffit de notifier sa date de naissance et son numéro de licence. Ses points seront affichés par domaine et totalisés.

Le licencié, sur cette plateforme, aura accès à une vidéo par compétence pour qu'il puisse mieux visualiser celle-ci.